

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 30404**

Intitulé

MASTER : MASTER Domaine : Droit-Economie-Gestion Mention : Comptabilité Contrôle Audit

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Nantes	Président de l'université de Nantes

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

314 Comptabilité, gestion

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du diplôme est en mesure de mener les activités suivantes :

- Réaliser des missions d'expertise comptable
- Réaliser des missions d'audit financier
- Piloter les différentes missions d'une direction administrative et financière

Analyser les besoins d'une entreprise dans son environnement économique, en prenant en compte tous les aspects de sa gestion et les éléments du contexte externe

Enregistrer les écritures comptables en respectant les normes comptables

Effectuer une révision comptable en tenant compte des normes comptables et des spécificités de l'activité de l'entreprise

Elaborer la plaquette des comptes annuels en tenant compte de l'environnement économique et financier

Etablir les déclarations fiscales de l'entreprise

Etablir les bulletins de paie et les déclarations sociales et fiscales liées

Gérer les obligations en matière de droit des sociétés (rédaction de procès verbaux d'assemblées générales,...)

Conseiller en pilotage de la performance en mobilisant les outils et démarches de contrôle de gestion

Conseiller en contrôle interne et système d'information en mobilisant les outils adaptés à ces disciplines

Conseiller en stratégie financière et en stratégie de ressources humaines en mobilisant les outils adaptés

Recruter, animer, contrôler et motiver des collaborateurs, selon les besoins de travail en équipe et les spécificités du secteur de

l'expertise comptable

Identifier les risques mettant en péril la valeur de l'entreprise, en analysant les spécificités d'une entreprise dans son environnement

global

Contrôler les comptes annuels et le respect des obligations juridiques

Rédiger une synthèse restituée au client et certifier les comptes en respectant les normes professionnelles

Recruter, animer, contrôler et motiver des collaborateurs, selon les besoins de travail en équipe et les spécificités du secteur de l'audit

financier

Veiller au respect des obligations comptables, fiscales, sociales et juridiques

Réaliser le reporting financier récurrent

Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes

Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif

Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation

Actualiser ses connaissances par une veille dans son domaine, en relation avec l'état de la recherche et l'évolution de la réglementation

Evaluer et s'autoévaluer dans une démarche qualité

S'adapter à différents contextes socio-professionnels et interculturels, nationaux et internationaux

Rédiger des cahiers des charges, des rapports, des synthèses et des bilans,

Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français et dans au moins une langue étrangère, et dans un registre adapté à un public de spécialistes ou de non-spécialistes

Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de

l'information de manière adaptée ainsi que pour collaborer en interne et en externe

Chaque mention peut être déclinée en parcours (anciennement spécialités) permettant d'acquérir des compétences complémentaires.

Pour plus d'information, se reporter aux liens renvoyant sur les sites des différentes universités habilitées/accréditées

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

69 - Activités juridiques et comptables

70 - Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion

Type emplois accessibles :

Expert-comptable,

Commissaire aux comptes,
 Auditeur / Auditrice interne ou financier,
 Cadre ou directeur /directrice comptable,
 Contrôleur de gestion,
 Responsable de la consolidation des comptes,
 Conseiller / Conseillère financier(e) indépendant(e),
 Trésorier / Trésorière d'entreprise

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

M1202 : Audit et contrôle comptables et financiers

M1204 : Contrôle de gestion

M1205 : Direction administrative et financière

Réglementation d'activités :

Le décret du 12 août 1969 (aujourd'hui codifié aux articles D. 820-1 et suivants du Code de commerce) érige le métier de commissaire aux comptes véritablement en profession réglementée. La mission du commissaire aux comptes est aujourd'hui définie aux articles L. 823-9 et suivants du Code de commerce.

La profession d'expert-comptable est réglementée par l'ordonnance no 45-2138 du 19 septembre 1945 et le décret no 2012-432 du 30 mars 2012.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Validité des composants acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	Non
Après un parcours de formation continue	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle	X	Non

Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Article R335-8 modifié par décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017- art.3 Ce jury est composé à raison d'au moins un quart de représentants qualifiés des professions, pour moitié employeurs, pour moitié salariés, et de façon à concourir à une représentation équilibrée des hommes et des femmes.
---	---	---

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 19 juillet 2017 accréditant l'université de Nantes en vue de la délivrance de diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

- VAE : Code de l'éducation : articles L 613-3 et L 613-4
- **Arrêté du 22 janvier 2014** fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, version consolidée au 29 octobre 2015
- Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master
- Arrêté du 26 février 2014 modifiant l'arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master, version consolidée au 29 octobre 2015

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.univ-nantes.fr/insertiondiplomes>

Autres sources d'information :

<http://www.univ-nantes.fr/formation>

Lieu(x) de certification :

Université de Nantes - 1 Quai de Tourville BP 13522 - 44035 Nantes Cedex 1

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IAE,
Chemin de la Censive du tertre
44322 Nantes cedex 3

Historique de la certification :